

VAE

Validation des acquis de son expérience

Choisir le Cnam Paris pour sa VAE, c'est choisir un établissement qui connaît la certification de l'intérieur !

La conseillère en validation des acquis vous accompagne dès l'étape de la recevabilité VAE.

Au centre Cnam Paris, cette étape est co-construite avec la conseillère et le responsable du diplôme visé pour vous permettre de mieux vous engager dans cette démarche.

Vous bénéficiez :

D'un accompagnement par le certificateur :

Vous êtes accompagné par le Cnam Paris, qui délivre la certification et organise le jury.

D'une expertise des référentiels :

Votre expérience est analysée au regard des compétences réellement attendues pour la certification visée.

D'un parcours sécurisé :

Avant de vous engager, nous étudions la faisabilité de votre projet.

D'une certification, pas simplement une VAE :

En cas de validation partielle, votre parcours peut se poursuivre par des formations ciblées pour compléter les compétences manquantes, grâce aux blocs de compétences ou aux unités d'enseignements à la carte.

D'un accompagnement avant, pendant... et après le jury :

Information, recevabilité, dossier, préparation à l'entretien, jury et poursuite de parcours : vous êtes accompagné à chaque étape par un expert de la validation des acquis



Conditions d'accès

Disposer d'une expérience professionnelle (privée, publique) en France ou à l'étranger, de bénévolat ou de volontariat.

Évaluation

Vous devez compléter le dossier VAE en décrivant les activités principales exercées et ayant été exercées.

Le dossier est ensuite soutenu devant un jury.

1. Inscrivez-vous à une réunion d'information gratuite (présentiel ou distanciel).
2. Complétez une fiche contact sur la plateforme numérique DIV@.
3. Constituez votre dossier de recevabilité.
4. Rédigez votre dossier VAE.
5. Déposez votre dossier et préparez vous à l'oral devant le jury.
6. Soutenez votre dossier devant le jury.
7. Obtenez votre diplôme !

Nos avantages :

Accès à notre espace numérique de formations, accès aux revues spécialisées et accès à nos bibliothèques.

Taux de réussite
2025 :
95%

Description

Tarifs

Examen de recevabilité VAE (2h)	250€
VAE passage en jury sans accompagnement:	800 €
VAE avec accompagnement (20h) : (11h d'entretien individuel et 9h d'atelier collectif)	1900 €

VAE avec accompagnement et jury :	
• tarif financé par un tiers :	2700 €
• tarif individuel :	1232 €

Ateliers au choix : 115 €

- atelier d'écriture en démarche VAE
- méthodologie pour construire un argumentaire (méthode Vermersch)
- élaboration d'un support pour l'oral devant le jury VAE.

La VAE est éligible de droit au compte personnel de formation (CPF). Les blocs de compétences validés sont définitivement acquis sans limitation de durée.

Valable jusqu'au 31/08/2027

Pôle Fabrique des compétences, service Orientation, Conseil et Accompagnement

Case 4CEP01
292 rue Saint-Martin, Paris 3^e
Mail : par_infova@lecnam.net
www.cnam-paris.fr

Depuis décembre 2021, le Cnam est certifié Qualiopi pour l'ensemble des entités de formation de l'établissement public, et pour les quatre types d'actions couvertes par cette certification :

le cnam



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



Si vous êtes en situation de handicap, la mission Handi'Cnam vous accompagne pour vos études et vos examens.